

c ô t é VILLAGE

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
POUSSAN

Jeunesse et sports

Dossier

Sports

Associations
sportives

Jeunesse

État civil
2006

En bref...





SOMMAIRE

Éditorial	P. 2
Dossier sport	P. 3
Associations sportives	P. 6
Voyage des jeunes	P. 9
Jeunesse	P. 10
En bref	P. 14

Si vous ne recevez pas régulièrement ce bulletin dans votre boîte aux lettres n'hésitez pas à en faire part au service communication de la mairie à l'adresse ci-dessous.

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
DE LA VILLE DE POUSSAN
N°13 - ÉTÉ 2006

Directeur de la publication : Jacques Adgé
Rédaction : Comité de rédaction du BIM
Conception, réalisation, photos :
Service communication de la Ville de Poussan
place de l'hôtel de ville - 34560 POUSSAN
04 67 78 99 56 - www.ville-poussan.fr
communication@ville-poussan.fr

dépôt légal à parution
Impression : JF Impression - Montpellier

L'amélioration constante de la qualité de vie est devenue une demande très forte de la part des populations, un critère essentiel dans leur choix de résidence.

Poussan ne fait pas exception à la règle et présente en la matière des atouts indéniables : sa localisation, sa taille, la maîtrise de son urbanisation, un environnement préservé. Mais un standard élevé de qualité de vie se construit, s'entretient, et demande beaucoup de volonté et d'investissement.

L'accroissement régulier de la population entraîne des besoins croissants d'infrastructures.

Ce numéro du Bulletin Municipal me donne l'occasion et le plaisir de citer M. Gérard Delfau, Sénateur de l'Hérault, qui après sa récente visite à Poussan, a publié dans sa lettre d'information du mois d'avril un article intitulé :

"Poussan débordante de vitalité"
"Visiter Poussan avec son Maire, Jaques Adgé, c'est passer d'un chantier à l'autre, sans transition, parce que cette commune est débordante d'activité.

[...] Des réunions de quartier permettent de demander leur avis aux habitants avant toute décision, y compris à propos de l'installation prochaine d'éoliennes sur le territoire.

*Poussan a connu, depuis 25 ans, un fort dynamisme démographique. Qu'il faut accompagner, pour **sauvegarder la qualité de vie**; c'est ce que fait l'équipe municipale."*

En effet, ce combat au quotidien nous le menons depuis 5 ans pour conserver aux poussannais une douceur de vivre qui fait presque partie du patrimoine, mais qu'il ne faudrait pourtant pas tenir pour acquise sans efforts.

C'est ainsi que nous avons voulu, avec Jacques Bousquet 1^{er} Adjoint à la Jeunesse et aux Sports, faire un effort particulier vers les jeunes, les familles, en favorisant la pratique

des sports dans leur diversité, en créant et en pérennisant des structures municipales spécifiques à la jeunesse et au sport, en réalisant enfin des infrastructures adaptées à notre population.

Citons d'abord la création du Service Enfance Jeunesse qui propose maintenant un éventail impressionnant d'activités, de séjours, pour tous les âges, avec le contrat temps libre, le contrat enfance, les CLAE, CLSH, etc...

Dans la foulée, le conseil municipal des jeunes, le soutien à leurs projets, la mise en place de la MLI, les aident à faire leurs premiers pas dans la société.

Concernant le sport, la création de l'Office Municipal des Sports s'accompagne d'une politique volontariste de soutien aux associations, dont nous constatons tous les ans avec plaisir le dynamisme et le succès populaire, au cours des nombreuses manifestations sportives qui ponctuent la vie de Poussan tout au long de l'année. Ces manifestations contribuent pour beaucoup à la renommée du village, que tous les dirigeants et les bénévoles en soient remerciés.

Cette volonté de développement de toutes les pratiques sportives exige des infrastructures adaptées : la création du Skate Park dont la renommée a dépassé les frontières régionales, en a été le coup d'envoi. Actuellement nous travaillons à la mise en place d'un projet cohérent pour faire de l'Espace des Baux un complexe sportif d'envergure, en terme de qualité des installations, d'accueil des sportifs et des publics. Sont déjà réalisés les vestiaires, une aire multi jeux, restent pour bientôt le terrain synthétique, le Dojo, le Club House, la salle de musculation, etc...

Vive le sport à Poussan !

Continuons ensemble -

Jacques Adgé, Maire de Poussan



Le sport à Poussan

Une composante essentielle de la qualité de vie



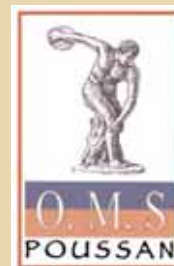
La ville a choisi d'accompagner le mouvement sportif local en réalisant des équipements de qualité et en soutenant les projets sportifs dans leur diversité. Par ces actions, la ville montre sa volonté d'amener encore plus d'enfants et d'adolescents au sport et de développer des partenariats pour accroître les pratiques sportives des différents publics. Cette politique repose aussi sur le dynamisme et l'éclectisme des associations. Le développement du sport à Poussan doit beaucoup à la volonté de s'impliquer des dirigeants bénévoles des clubs et des associations. C'est avant tout dans ce soutien à cet élan que s'inscrit la politique municipale pour le sport. C'est aussi le sens des écoles de sport, des stages sportifs organisés pendant les vacances. Avec ses 2000 licenciés, et près de 20 associations sportives, les nombreuses manifestations organisées toute l'année, le sport à Poussan a de beaux jours devant lui.

Jacques Bousquet

Adjoint à la jeunesse et aux sports

MANIFESTATIONS SPORTIVES

La municipalité soutient les associations pour l'organisation de manifestations ponctuelles : C'est l'occasion pour les équipes de dirigeants, une ou deux fois l'an, de se mettre en avant dans leur club, de « se surpasser » le temps d'une journée ou d'un week-end, de nous faire découvrir leur savoir faire. Pour POUSSAN, les retombées sont toujours positives, dès lors qu'une animation se déroule dans le village. C'est une dynamique d'ensemble, un véritable partenariat. Prochainement, la signature de contrats d'objectifs entre municipalité et associations officialisera ce partenariat.



L'Office Municipal des Sports est né en juillet 2001. Depuis 5 ans cette structure associative qui travaille en partenariat avec la municipalité et plus précisément avec la commission Sport Jeunesse municipale a réalisé un travail important :

L'Office bénéficie d'un employé à mi temps pour assurer la partie administrative ainsi que le montage et la réalisation de projets.

L'OMS a permis de resserrer les liens au sein du milieu associatif poussannais par la mise en place d'actions : Lors de l'organisation annuelle de la fête du sport, la foire aux associations ou encore la soirée de récompenses des jeunes sportifs poussannais, l'OMS est présent en partenariat avec la municipalité pour assurer la gestion et la réussite de ces animations.

Depuis quelques années l'OMS et les dirigeants bénévoles d'associations apportent leur soutien dans l'organisation des manifestations sportives des clubs organisateurs (Rando VTT, Challenge Francis IZOIRD de pétanque, actions ponctuelles).

L'Office Municipal des Sports est aussi sollicité par les dirigeants des clubs pour les besoins administratifs (affiches, invitations) et logistiques (prêt de matériel pour l'organisation de manifestations).

Parmi les tâches de l'OMS il y a également le soutien apporté au Conseil Municipal des jeunes avec l'organisation de différentes animations : Course d'orientation en juin 2006, tournoi de foot en salle pour les 14-18 ans le 1^{er} juillet 2006.

L'Office Municipal participe également aux stages et séjours organisés par le Service Enfance Jeunesse municipale.

L'office compte une vingtaine de personnes au sein de son Comité Directeur représenté par les différents Présidents (es) de chacune des disciplines sportives de la commune et 7 personnes au bureau directeur.

Office Municipal des Sports
26, rue de la Salle 34560 POUSSAN
responsable : André Plaza
Tél. : 04.67.18.13.38
oms@ville-poussan.fr



Tournoi en salle de Tambourin



Finale Coupe de l'Hérault Séniors de football



Grand Prix du Conseil Général de Handball



Challenge de Thau de judo



Challenge du souvenir Francis Izoird de pétanque



Manifestations sportives annuelles :

- Tournois régionaux de tambourin sur 2 week-ends en janvier (jeunes et adultes)
- Randonnée VTT le 1^{er} week-end de mars
- Tournoi du tennis club en avril
- Challenge de Thau de judo en mai
- Grand prix cycliste de POUSSAN en août
- Challenge pétanque souvenir Francis IZOIRD en août
- Course à pied, VTT en octobre 2006

Finales :

- Finale du Comité Régional rugby en 2005,
- Finale de la Coupe de l'Hérault seniors foot le 11 juin 2006
- Grand prix du Conseil Général Handball le 28 mai 2006
- Finale de secteur pétanque les 13 et 14 mai 2006

INVESTISSEMENTS

Pour répondre aux besoins du milieu associatif la municipalité a réalisé et envisage un certain nombre de structures sportives.

Après l'espace des Baux : skate Park, terrain gazonné de loisirs, aire multi jeux et la remise en état du gymnase, de nouvelles structures sont en cours de projet au complexe des Baux.



Vestiaires :

Pour améliorer l'accueil des équipes dans le cadre des rencontres de Football et de Rugby, la municipalité a lancé la construction d'un second vestiaire. La livraison de ce local s'effectuera à la prochaine rentrée sportive. Cette réalisation permettra le classement du terrain d'Honneur Albert BOUTOU en cinquième catégorie, c'est-à-dire pouvant accueillir un match en ouverture de la rencontre principale.



Club House du football :

Depuis 3 saisons le CAP Football poussannais utilise un petit local au complexe pour gérer toute la partie administrative du club ainsi que les réunions de bureau. En effet, la création d'une 14^e classe à l'école élémentaire des Baux a obligé les dirigeants du football à quitter leur ancien siège.

Pour solutionner ce problème, la municipalité a pris la décision de construire un nouveau local pour le football au complexe des Baux à proximité de ceux du Rugby, Tennis et Tambourin.

Le projet est bien avancé, nous sommes en passe de lancer les appels d'offres. Les travaux pourraient débuter après l'été 2006.

Terrain en gazon synthétique :

La gestion des terrains gazonnés du complexe sportif des Baux utilisés pour la pratique des activités rugby et football pose quelques problèmes lors des périodes pluvieuses pour les entraînements. La municipalité va réaliser une surface en gazon synthétique à la place du terrain d'entraînement actuel.

Cette décision va permettre de pratiquer les entraînements ou matchs des disciplines concernées même par temps pluvieux. Réalisation des travaux été 2006.

Salle de musculation

A proximité du projet de construction du club house football, la municipalité va construire une nouvelle salle de musculation au complexe sportif des Baux.

Cette décision correspond à une demande importante. Actuellement le local d'environ 110 m² est sous dimensionné par rapport au nombre de machines et de pratiquants (environ 100). La future structure aura une surface de 200 m² et pourra accueillir sans difficulté les nombreux pratiquants. Début des travaux après l'été 2006.



Salle de gymnastique et Dojo :

L'activité judo a été pratiquée au sein de la MJC depuis une trentaine d'année. Il y a 2 ans les dirigeants du judo MJC ont souhaité prendre leur envol pour devenir association loi 1901 et avoir leur autonomie. Désormais, l'association se nomme JAP (Judo Athlétic Poussannais).

Au fil des ans, les Présidents et éducateurs qui se sont succédés, ont prouvé leur dynamisme.

La preuve en est que, depuis quelques années, les effectifs grandissants nous obligent à réagir. Actuellement près de 150 licenciés pratiquent l'activité dans des locaux qui ne correspondent plus aux besoins, sans parler de l'accès difficile en centre ville.

Pour répondre à ces besoins la municipalité a lancé un projet de salle de gymnastique/dojo qui sera réalisé sur le complexe sportif des Baux adossé au gymnase actuel.

Cette structure d'environ 900 m² pourra accueillir les élèves du collège pour pratiquer la gymnastique au sol ainsi que la gymnastique avec les agrès (barres asymétriques, parallèles) et, bien sûr, l'activité judo en dehors des horaires scolaires.

Développement des infrastructures :

Ces projets sont importants financièrement pour la commune et correspondent à la politique du sport et de la Jeunesse mise en place pour les nombreux licenciés sportifs ou pratiquants loisirs et pour nos nombreux jeunes sportifs qui sont de plus en plus demandeurs. Le lieu d'implantation des futures structures a fait l'objet de nombreuses concertations. Il est important aujourd'hui de décentraliser les structures associatives pour éviter les problèmes liés à la circulation et au stationnement des véhicules dans le centre ville.

Budget municipal de fonctionnement pour les associations sportives :

- 2002 : 42 076 euros
- 2003 : 48 389 euros
- 2004 : 51 550 euros
- 2005 : 49 510 euros
- 2006 : 57 100 euros (prévisionnel)

Les associations sportives

Le dynamisme des dirigeants et des bénévoles.

Tout au long de l'année et plus particulièrement en cette période, le nombre de manifestations sportives prend une place importante sur le calendrier.

Cette première phrase reflète en partie la politique souhaitée par toute l'équipe municipale en direction du sport et de la jeunesse.

Parmi les différentes branches gérées par la commission, le milieu associatif a une importance primordiale : Aujourd'hui la ville compte une vingtaine d'associations sportives. Le nombre de pratiquants (compétition, loisir) est d'environ 2000 dont 65% de jeunes de 7 à 18 ans.

C'est dire l'importance du choix d'investissement sur les structures sportives pour répondre aux besoins d'une démographie croissante dans la région et bien sûr à POUSSAN.

De nos jours le nombre d'activités proposées est important. Nous avons la responsabilité d'accompagner et de soutenir ce milieu associatif pour qu'il devienne encore plus performant dans son fonctionnement, dans ses résultats sportifs, dans sa gestion administrative, dans l'encadrement des licenciés et dans les actions socio-sportives et socio-éducatives à réaliser.

Nous remercions tous les présidentes, présidents, et dirigeants d'associations pour leur investissement au sein de leur club tout au long de l'année, pour leur implication dans les nombreuses animations de la commune. Notre rôle est de soutenir les associations. Nous nous efforçons de le faire au maximum.

CA POUSSAN FOOTBALL

Président : M. Sempere

Contact : JB Reoul au 06 66 08 93 35

Siège social : Complexe des Baux - 34560 POUSSAN

Permanence : tous les jours de 9h à 12h

Nombre de licenciés : 160 / dont - de 16 ans : 60



Catégories : Pré-débutants (à partir de 5 ans) / Débutants / poussin / benjamins / - de 13 ans / féminines / seniors 1 / séniors 2 / vétérans

Activités : Loto, tournoi en salle, arbre de Noël, galette des rois, stages 6/12 ans

Projets : création d'une école de formation

*le Président Philippe Sempere et le vice-président Laurent Prunières ont gagné leur pari : redynamiser un club en manque de résultats depuis plusieurs saisons, malgré des infrastructures impressionnantes et un potentiel de joueurs locaux important. Les "deux compères" se réjouissent de l'engouement général autour de leur projet : de plus en plus de supporters, de dirigeants et de bénévoles se manifestent et s'investissent. L'arrivée de joueurs expérimentés auprès des jeunes locaux a été le déclencheur de la réussite. **L'équipe 1, invaincue, survolant son championnat accède à l'échelon supérieur.** L'organisation de stages de perfectionnement durant chaque vacances scolaires, et l'étude de la création d'une classe foot en partenariat avec le collège de Poussan montre la volonté des dirigeants de créer un club amateur d'envergure et de qualité.*

JUDO ATHLETIC POUSSANNAIS

Président : M. Raja

Contact : M. Raja au 06 99 25 57 24

Siège social : 8, av. du Bois de Boulogne - 34560 POUSSAN

Reprise mi-septembre 2006 (certificat médical obligatoire)

Nombre de licenciés : 126 / dont - de 16 ans : 96 / féminines : 35



Catégories : Judo 4/5 ans, 6/7 ans, 8/10 ans, 11/13 ans, 14 et +, Ju jitsu, Judo loisir

Activités : judo, ju jitsu, judo loisirs de 4 à 99 ans

Lieu : Salle de sport de la MJC

Évènements : Organisation du Challenge de Thau les 27 et 28 mai dernier, remporté par le Judo Athletic Poussannais

LA BOULE POUSSANNAISE

Président : M. Maury

Contact : 04 67 43 19 86 - 06 85 06 97 62

Siège social : Café Beauséjour - 34560 POUSSAN

du lundi au vendredi de 14h30 à 18h30 au jardin public

Nombre de licenciés : 111 / dont - de 16 ans : 12



Catégories : Minimes / cadets / juniors / seniors

Lieu : Jardin public

Activités : Séniors, tous les jours de 14h à 20h du lundi au vendredi. Le vendredi soir, du 15 juin au 15 septembre, à partir de 18h30, nocturne au jardin public, en collaboration avec le café Beauséjour et le café de la Pause, dotation de 80 euros plus les mises.

École de pétanque : à partir de 10 ans (minimes, cadets, juniors) GRATUIT, tous les mardis de 17h30 à 19h00 avec goûter offert. De fin septembre à mi-juin.

Évènements : Challenge Izoird, Championnat doublette de l'Hérault

ASP RUGBY

Président : M. Gascon

Contact : 04 67 78 28 97 - 06 30 68 24 34

Siège social : Complexe Sportif des Baux

Permanence le mercredi après-midi

Nombre de licenciés : 205 / dont - de 16 ans : 103



Catégories : Ecole de Rugby : accueil des nouveaux licenciés, développement du niveau technique par la formation des éducateurs auprès des instances départementales et régionales - cadets / juniors : renforcement de la structure sur le plan quantitatif et qualitatif, intégration des groupes à la politique générale du club, relations privilégiées avec les clubs voisins de haut niveau - Seniors : mise en place du projet sportif en donnant à l'équipe fanion une dimension sportive digne du passé du club pour devenir la "locomotive" de toutes les équipes, par le jeu pratiqué et les résultats obtenus.

Lieu : Complexe Sportif des Baux

Activités : Animations sportives lors des vacances scolaires. Tournoi de rugby à VII (en projet). Séjours pour les enfants de l'école, voyage de fin de saison.

Évènements : Phases finales des championnats du Languedoc et de France de séries inférieures. Coupe du Languedoc. Rencontre inter-comités.

L'ASP Rugby se mobilise autour d'un projet sportif pluri-annuel.

Après l'assemblée générale modifiant les statuts du club et désignant les dirigeants, l'ASP Rugby a mis en place les structures pour réaliser son projet sportif. Le bureau exécutif a été nommé sous la présidence de Vincent Gascon et les tâches réparties aux différents membres. Le manager général chargé de porter ce projet sur le plan sportif et de coordonner le fonctionnement des équipes vient d'être désigné en la personne de Serge Doumayrou (ex AS Béziers et Montpellier RC).

ENTENTE CYCLISTE POUSSANNAISE

Président : M. Grangeon

Contact : 04 67 78 45 71

Siège social : 2, chemin de clermont - 34560 POUSSAN

Nombre de licenciés : 46 / dont espoirs : 6



Catégories : Cyclisme sur route, cyclotourisme, VTT

Activités : Courses sur route organisées par les fédérations FFC-FSGT et étrangères. Cyclosportives : épreuves de masse, nationales ou internationales, randonnées cyclotouristes. VTT : Les coureurs participent à des randonnées ou courses dites de Cross Country. Une équipe réunit des spécialistes DESCENTE qui sont présents dans les épreuves nationales et progressent au contact des meilleurs spécialistes nationaux et mondiaux de cette discipline.

Chaque Week End (samedi et dimanche) des sorties sont proposées selon la météo, au départ du café Beauséjour à POUSSAN. (Vélo de route et VTT).

Évènements : Ronde des Piochs : randonnée VTT, Grand prix cycliste de Poussan sur route

UNION SPORTIVE POUSSAN TAMBOURIN



Président : M. Buonomo

Contact : 04 67 51 06 09 - 06 81 09 02 46

Siège social : 78, rue T. Roussy - 34200 Sète

Nombre de licenciés : 62 / dont - de 16 ans : 26

Catégories : poussins / benjamins / cadets / adultes

Activités : Jeu de balle au tambourin.

Évènements : 1^{er} Week-End de janvier : tournoi des jeunes en salle qui réunit près de 180 joueurs représentant 40 équipes. 2^e Week-End de janvier : tournoi adultes en salle réunissant 52 équipes (170 joueurs et joueuses). Pour le Téléthon du vendredi de 22h à 4h, Tambourin non-stop.



POUSS'HAND CLUB

Présidente : Mme Rozand

Contact : 04 67 78 29 69

Siège social : 5, av. du Gal de Gaulle - 34560 POUSSAN

Nombre de licenciés : 53 / dont - de 16 ans : 39



Catégories : pour 2006/2007 : 4 équipes (hors loisirs) envisagées :

1 équipe garçons - de 16 ans / 1 équipe filles - de 14 ans / 1 équipe garçons - de 14 ans / 1 équipe mixte - de 12 ans.

Activités : Séances de formation/entraînements pour enfants au gymnase de Poussan, les équipes sont engagées dans différentes compétitions, une équipe loisirs adultes.

Évènements : Stages vacances de printemps, organisation du Grand Prix du Conseil Général le 28 mai dernier avec 61 équipes participantes.

CA POUSSAN TENNIS

Président : M. Bresson

Contact : 04 67 78 56 66

Siège social : Complexe Sportif des Baux - Poussan

Nombre de licenciés : 144 / dont - de 16 ans : 71

Catégories : enfants / jeunes / juniors / adultes

Activités : École de tennis, cours collectifs et compétitions, cours particuliers, tournoi interne, animations, déplacements. 19 équipes du club jouent en compétition FFT.

Évènements : école de tennis : Tournoi interne des jeunes, fête de fin d'année. Au printemps : tournoi du club homologué FFT (entre 150 et 200 joueurs et joueuses jeunes et adultes de NC à 15/1.)



ENTENTE BALARUC-LE-VIEUX / POUSSAN

Président : M. Salabert

Contact : 04 67 18 89 19

Siège social : N° 8 lot. Lapeyrière - 34560 Poussan

Nombre d'adhérents : 50

Activités : Course à pied.

Lieu de rencontre : école primaire de Balaruc-le-vieux mardi et jeudi à 18h30 (19h aux beaux jours) et le dimanche à 9h pour courir ensemble en Gardiole - à Poussan mardi et jeudi, place de la Mairie à 18h30.

Évènements : Organisation d'un Vetathlon : course à pied + VTT le dimanche 29 octobre 2006, départ à 9h place de la Mairie.





UNION SPORTIVE DU VOLLEY POUSSANNAIS

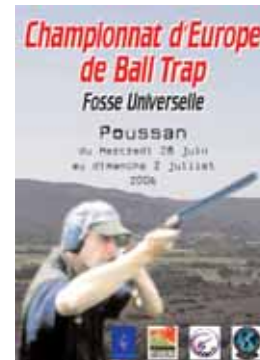
Président : M. Figaret
Contact : 04 67 80 10 36



Évènements : Suite à la démission en cours de saison, pour raisons personnelles, du président en exercice, Jean-Christophe Figaret a été élu nouveau Président de l'USVP. Les résultats sportifs s'en sont un peu ressentis, pourtant l'équipe seniors masculins est sortie première de la poule régulière du championnat de l'Hérault pour s'incliner en demi finale contre le futur vainqueur. Il en fut de même en Coupe de l'Hérault. La nouvelle équipe dirigeante souhaite dès la saison prochaine pouvoir engager des équipes de jeunes et de loisirs en mettant en place des stages de détection ainsi que des journées portes ouvertes.

BALL TRAP CLUB LANGUEDOC ROUSSILLON

Responsable : M. Noalhat
Contact : 04 67 78 25 33



Évènements : En mai dernier se sont déroulés les championnats régionaux des skeets olympiques, de double trap et de fosse olympique. Une centaine de tireurs ont pu en découdre sur les installations remises au goût du jour par la nouvelle équipe dirigeante. Les tireurs du club ont pratiquement tout gagné dans les différentes séries. Cette année, le club sera représenté au plus haut niveau des différentes disciplines, avec de nouvelles installations mises à la disposition des tireurs (parcours de chasse...). Quatre tireurs sont entrés au Club France dans la discipline reine du Ball Trap, la fosse olympique. Grâce à la ligue FFT, la mise en place d'une section pour les jeunes (cadets et juniors) permet de profiter des conseils de l'entraîneur national de fosse olympique et de double trap. Depuis l'année dernière, le stand de Poussan a repris son statut de site de haut niveau avec les championnats du monde de fosse universelle et les championnats de France de double trap et de fosse olympique. Cette année encore les deux fédérations ont renouvelé leur confiance au stand de Poussan en confiant l'organisation des championnats d'Europe de fosse universelle et les championnats de France de double trap et de fosse olympique.

MJC SECTION BILLARD FRANÇAIS

Responsable : M. Peytavi
Contact : 04 67 78 28 53 - jpeytavi@aol.com et M. Hemery 04 67 78 22 96



ouvert tous les jours de 9h à 22h. Initiation pour les jeunes les mercredi et vendredi après-midi. rencontres amicales prévues et journées portes ouvertes. Prix : voir catalogue MJC.

Jeunesse

le voyage des jeunes aux Baléares

Comme chaque année, la municipalité a offert à toutes et tous les jeunes poussannais atteignant leur majorité, un voyage.

C'est du 1^{er} au 5 mai que sont partis 31 filles et 20 garçons nés en 1988, accompagnés par Isabelle Alibert, Valérie Ferrer, Jacques Bousquet, Michel Nègre et Guy Rive, direction Barcelone pour embarquer sur un bateau rapide en direction des Baléares, et plus précisément Palma de Majorque.

Pendant le séjour, notre groupe a visité Palma, sa cathédrale, les grottes du Drach, une fabrique de perles, le port de Porto Cristo, sans oublier les lieux d'animation nocturne.

Nous espérons que cette escapade espagnole aura permis des rencontres, des retrouvailles et que les contacts entre "classes" ne s'arrêteront pas là.





Le Service Enfance Jeunesse

STRUCTURATION DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Depuis la mise en place des Contrats Enfance et Temps Libre, les structures liées aux enfants et aux jeunes de Poussan n'ont cessé de se développer. Ainsi, le service enfance jeunesse s'est progressivement structuré et siège dorénavant au 26 rue de la salle.

L'équipe d'animation a elle aussi considérablement augmenté en quatre ans : elle compte aujourd'hui une quinzaine d'animateurs/animateuses.

Toutes les informations et les inscriptions concernant les stages multi activités, les séjours, le CLAE et le CLSH se font donc au service enfance jeunesse.

Monsieur Jacques Bousquet, 1^{er} adjoint délégué à la Jeunesse et aux Sports, entouré d'une partie de l'équipe du service enfance jeunesse lors de l'inauguration du service.



LE CONTRAT TEMPS LIBRE

Ce contrat permet la mise en place d'actions en faveur de la jeunesse : stages multi activités, séjours, animations du mercredi, centres de loisirs primaires sans hébergement et associé à l'école. Toutes les dépenses engagées par la collectivité sont alors subventionnées par la CAF l'année suivante à hauteur de 63,75 %.

2006 EN PHOTOS...

Le séjour ski à Ristolas ouvert aux 11/16 ans



Les stages multi activités ouvert aux 6/10 ans



Le centre de loisirs



Les animations du mercredi



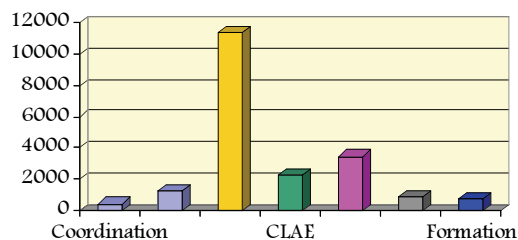
CALENDRIER : DEUXIEME SEMESTRE 2006

Animations Temps Libre

- **Du 5 au 11 juillet :** initiation au Graff pour les 11/16 ans. 
- **Du 10 au 14 juillet :** séjour pour les 6/10 ans. Logés à la base de pleine nature de Sainte-Enimie dans les gorges du Tarn, les enfants pratiqueront du canoë-kayak, du tir à l'arc, de l'accrobranche et de la spéléologie. Parallèlement, ils iront visiter l'aven Armand et le belvédère des vautours 
- **Du 17 au 21 juillet :** séjour pour les 11/16 ans. Logés à la base de pleine nature de Sainte-Enimie, les jeunes pratiqueront du canoë-kayak, de la via ferrata, du canyoning, de l'accrobranche et de la spéléologie. 
- **Du 24 au 28 juillet :** stage multi activités pour les 6/10 ans. La compagnie GEMINI et le service enfance jeunesse propose en fin de semaine un spectacle sur le thème *des indiens*. Ainsi, tout au long de la semaine les enfants pratiqueront des animations sportives et culturelles autour de ce thème. 
- **Rentrée de septembre :** les animations du mercredi reprennent le **mercredi 13 septembre 2006**. Vous pouvez retirer un dossier d'inscription au service enfance jeunesse à partir du **mardi 29 août**. Comme les années précédentes, une adhésion annuelle de 15 € est demandée aux familles. Cela permet ensuite à l'enfant de s'inscrire gratuitement à toutes les animations proposées durant l'année. Une sortie est organisée une fois par mois, les familles participent financièrement à hauteur du prix d'entrée de l'activité (le transport est pris en charge par la collectivité).
- **Stage de la Toussaint :** un stage multi activités sera proposé pendant les vacances de la Toussaint pour les 6/10 ans et pour les 11/16 ans.

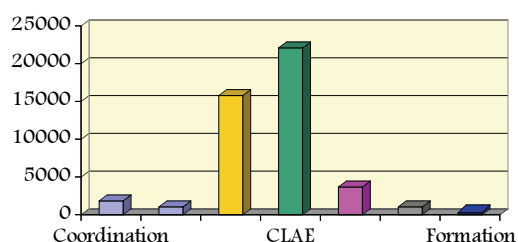
Centre de Loisirs

- **Vacances d'été : du 5 juillet au 11 août.** Un programme d'activités est mis à disposition des familles au service enfance jeunesse pour chaque semaine d'ouverture du centre.
- **Club préados :** le centre de loisirs profite de l'été et de l'inscription de plusieurs préados pour mettre en place un accueil spécifique. *Le principe :* Le programme se fait avec les jeunes. En concertation, ils doivent ensemble déterminer ce qu'ils souhaitent faire. Comme il nous paraît important que les enfants puissent décider ensemble de leurs programmes d'activités pendant leurs temps de loisirs, nous leur proposons 4 commissions :
 - ▲ Une commission « **information** » où les enfants recherchent des idées de sorties, les tarifs, les modalités.
 - ▲ Une commission « **budget** » où les enfants vérifient la faisabilité de leurs projets et apprennent à gérer leur argent.
 - ▲ Une commission « **activité** » où les enfants mènent les réunions de concertation et proposent un programme qui convient à tout le groupe.
 - ▲ Une commission « **parlement** » qui définit les règles de vie du groupe.
- **Rentrée de septembre :** le centre de loisirs reprend le **mercredi 6 septembre 2006**. Vous pouvez retirer un dossier d'inscription au service enfance jeunesse à partir du **lundi 28 août**.



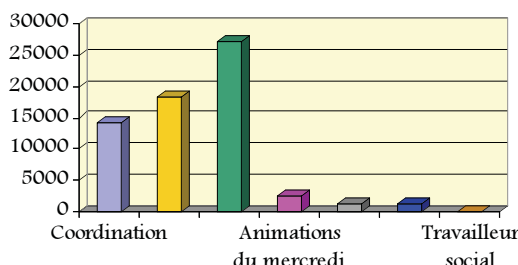
En 2004

	Actions proposées	Dépenses
1	Poste de coordination	1732,90 €
	Avantages en nature	1125,40 €
2	Stages et séjours	15716,31 €
3	CLAE	22 220,84 €
4	Animations du mercredi	3749,00 €
5	Information	1148,30 €
6	Formation	372,00 €
	TOTAL	46064,75 €



En 2005

	Actions proposées	Dépenses
1	Poste de coordination	14 091,48 €
2	CLSH	18 333,17 €
3	CLAE	27 087,03 €
4	Animations du mercredi	2 571,03 €
5	Information	1 180,57 €
6	Formation	1 114,00 €
7	Poste de travailleur social	0,00 €
	TOTAL	64 377,28 €



CLAE

Rentrée 2006/2007 : les dossiers d'inscription sont envoyés directement aux familles dont les enfants sont inscrits à l'école primaire. Si vous ne recevez pas de dossier, ces derniers peuvent être directement retirés au service enfance jeunesse à partir du **lundi 21 août 2006**.

PARTICIPATIONS FINANCIERES DE LA COMMUNE

En 2003

	Actions proposées	Dépenses
1	Poste de coordination	429 €
	Avantages en nature	1235 €
2	Stages et séjours	11 331,71 €
3	CLAE	2240,07 €
4	Animations du mercredi	3470,40 €
5	Information	880,86 €
6	Formation	708 €
	TOTAL	20 295,04 €



LE CONTRAT ENFANCE

Ce contrat permet la mise en place d'actions en faveur de la petite enfance : structure multi accueil, Relais Assistantes Maternelles, centres de loisirs maternels sans hébergement et associé à l'école. Toutes les dépenses engagées par la collectivité sont alors subventionnées par la CAF l'année suivante à hauteur de 63,75 %.

LES STRUCTURES « PETITE ENFANCE »

La structure d'accueil « les petites pousses »



Ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, cette structure œuvre afin de respecter les besoins, désirs et rythme de chaque enfant. L'équipe pluridisciplinaire des Petites Pousses accueille vos enfants de 8 semaines à 4 ans.

Le Relais Assistantes Maternelles

RELAIS, comme :

- Rencontre entre parents et assistantes maternelles,
- Ecoute des attentes et besoins,
- Lieu d'échange et d'animations,
- Accès à la documentation,
- Informations sur les droits et la réglementation,
- Sensibilisation aux activités d'éveil du jeune enfant.

Le Centre de Loisirs Associé à l'École maternel

Le CLAE maternel tant attendu par les parents a ouvert ses portes en septembre 2005. Comme le CLAE élémentaire, le CLAE maternel propose trois accueils : de 7h30 à 8h20, de 11h30 à 13h20 et de 17h30 à 18h30.

Des activités adaptées aux jeunes âges des enfants sont proposées par les animatrices (1 pour 10 enfants) en tenant compte des longues journées que passent parfois certains jeunes enfants en collectivité. Les temps d'activités respectent donc le rythme de chaque enfant.

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement maternel

Depuis le 7 septembre 2005, le centre de loisirs municipal accueille les enfants à partir de 3 ans.

- **Encadrement** : deux animatrices permanentes assurent l'encadrement des maternels.
- **Les locaux** : les enfants sont accueillis au groupe scolaire des Baux où les locaux sont adaptés aux différentes tranches d'âges.
- **Effectifs** : 15 places chez les 3/6 ans de septembre 2005 à juin 2006 et 45 places pour l'été 2006.
- **Animations et sorties** : les animatrices proposent un planning d'activités chaque 6 semaines avec animations sportives, manuelles, artistiques et culturelles, sans oublier les sorties.



CALENDRIER : DEUXIEME SEMESTRE 2006

Centre de Loisirs

- **Vacances d'été : du 5 juillet au 11 août.** Un programme d'activités est mis à disposition des familles au service enfance jeunesse pour chaque semaine d'ouverture du centre.
- **Rentrée de septembre** : le centre de loisirs reprend le **mercredi 6 septembre 2006**. Vous pouvez retirer un dossier d'inscription au service enfance jeunesse à partir du **lundi 28 août**.
A partir de septembre 2006, le nombre de places en maternelle ne sera plus limité à 15. En effet, le succès du centre de loisirs en maternelle nous a amené à augmenter le nombre de places.

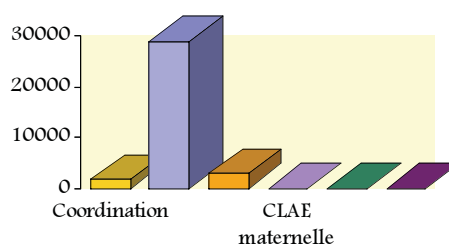
CLAE

Rentrée 2006/2007 : les dossiers d'inscription sont envoyés directement aux familles dont les enfants sont inscrits à l'école maternelle. Si vous ne receviez pas de dossier, ces derniers peuvent être directement retirés au service enfance jeunesse à partir du **lundi 21 août 2006**.

PARTICIPATIONS FINANCIERES DE LA COMMUNE

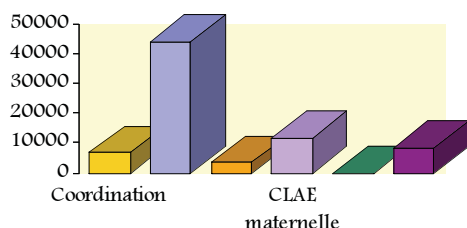
En 2004

	Actions proposées	Dépenses
1	Poste de coordination	1299,67 €
	Avantages en nature	300 €
2	Association les Petites	28 900 €
3	Relais Assistantes	2 809 €
4	CLAE	0 €
5	Formation	0 €
6	CLSH maternel	0 €
	TOTAL	33 308,67 €



En 2005

	Actions proposées	Dépenses
1	Poste de coordination	7045,74 €
2	Crèche « les petites pousses »	28 720 €
	Mise à disposition et	15 500 €
3	Relais Assistantes	3485,76 €
4	CLAE maternel	11 789,36 €
5	Formation	0 €
6	CLSH maternel	8 433,56 €
	TOTAL	74 974,42 €



QUI CONTACTER ?

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

26 rue de la salle
34560 POUSSAN
04.67.18.13.38
sej@ville-poussan.fr

Le site Internet www.ville-poussan.fr est régulièrement mis à jour concernant les animations du service enfance jeunesse. Pour cela, se reporter dans la rubrique *sport et jeunesse* aux sous rubriques « actualités » et « calendrier ».

Animations Temps Libre

Responsable : M^{elle} Perrine ROGER
Contact : 04.67.18.13.38
Mail : sej@ville-poussan.fr

Centre de loisirs

Responsable : M^{elle} Aurélia GUERRE
Adjointe : M^{elle} Valérie FERNANDEZ
Contact : 04.67.18.13.38
Mail : clsh@ville-poussan.fr

CLAE

Responsable : M. Frédérick FLOUTIE
Adjointe primaire : M^{me} Jocelyne BLONDEL
Adjointe maternelle : M^{me} Virginie BETTI
Contact : 04.67.43.78.44
Mail : clae@ville-poussan.fr

STRUCTURE « LES PETITES POUSSES »

Responsable : M^{me} Béatrice FABRI
Contact : 04 67 78 69 25

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Responsable : M^{me} Christine MORENTA
Contact : 04 67 18 86 26

Soutien au projet des jeunes

Depuis quelques mois les élus de la commission « Sport Jeunesse » ont planché sur la mise en place d'une action de soutien aux projets des jeunes poussannais. A la suite de ce travail un certain nombre de critères ont été retenus :

- Il doit s'agir d'un projet ne pouvant pas trouver une aide dans une association du village.
- Que le projet présente un objectif sportif ou culturel.
- Que le projet puisse être évalué (expo, résultat, performance...)
- Qu'il ait un impact médiatique.

Le montant maximum de l'aide ne pourra être supérieur à 400 euros. Une commission se réunira pour traiter chaque demande. Les projets pour l'année 2006 devront être déposés en mairie à l'attention de Jacques BOUSQUET, 1^{er} Adjoint délégué au Sport et à la Jeunesse.



Dernièrement la municipalité a soutenu un projet présenté par Yann CASTANIER, qui s'intitulait :

« POUSSAN-LANGUEDOC : ordinaire d'un village en 2005 »

Ce reportage photographique réalisé par Yann a été exposé en mairie du 10 avril au 17 mai et a connu un vif succès. Toutes nos félicitations et encouragements pour l'avenir.

Un nouveau projet jeune a été présenté à la commission par Thibault SOLER âgé de 15 ans. Il s'agit d'un projet sportif de voile. Thibault navigue actuellement sur 420, dériveur double, avec un autre coéquipier et participe à des courses et stages, régionaux, nationaux et internationaux. Ces jeunes apprennent le métier avec des intervenants tel que Sébastien COL, Damien IEHL, Bernard MALLARET pour n'en citer que quelques uns. Thibault est licencié au yacht club de Mauguio Carnon. Sa forte motivation, ses bons résultats face à des navigateurs de très bon niveau, le sérieux et la présentation d'un projet d'excellente qualité ont convaincu les membres de la commission qui ont proposé d'attribuer une aide.

Bravo à Thibault et à son coéquipier. Tous nos vœux de réussite pour la suite. Nous attendons les prochains comptes rendus et photos de ces jeunes sportifs de haut niveau, à voir prochainement sur le site de la mairie.

LE CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)

Les réunions des jeunes du CMJ ont lieu une fois par semaine généralement le lundi. Depuis 4 ans beaucoup de projets ont pu être réalisés par les différents groupes qui se sont succédés.

Actuellement l'équipe encadrée par Aurélia GUERRE (CLSH) et André PLAZA (OMS) travaille sur l'organisation d'une course d'orientation prévue les 24 et 25 juin 2006 ainsi que la mise en place d'un tournoi de football en salle pour les 12 - 18 ans qui aura lieu le samedi 1 juillet au gymnase de POUSSAN de 13 heures à 18 heures.

Pour information : Les prochaines élections du Conseil Municipal des Jeunes auront lieu à la prochaine rentrée scolaire du collège et concerneront les élèves poussannais des classes de 6^e.

Vive les vacances

Départ à la retraite des enseignantes de Poussan.



Quatre enseignantes des écoles maternelle et élémentaire de Poussan prennent leur retraite cette année : Mmes Beati, Ricard, Aussage et Rodriguez. Nous leur souhaitons de longues et agréables activités dans leur nouvelle fonction. Les enseignants qui vont les remplacer au poste de direction qu'elles occupaient, Mme Cazenove en maternelle et M. Mariez en élémentaire, auront la tâche de leur succéder. Mme Coli, prendra les fonctions de directrice de l'école Véronique Hébert (nouveau groupe scolaire) qui ouvrira ses portes à la rentrée 2006 - 2007 et accueillera dans ses nouveaux locaux 5 classes : CP - CE1 - CE2 - CM1- CM2, ainsi que le CLAE et le service restauration. Parmi les nouveaux enseignants une enfant du pays Mme Cortès Carine née Fillol.

Les parents des enfants inscrits dans cette école ont reçu une lettre leur faisant part de leur affectation. Une commission de dérogation se réunira en mairie pour examiner les demandes.

L'accès à l'école Véronique Hébert se fera par le chemin des Frères uniquement.



Jeune talent

Une poussanaise remporte un concours de nouvelles.

Le 28 juin dernier, Aurélie Bordenave, aujourd'hui étudiante aux arts appliqués de Paris, a reçu des mains de l'écrivain Jean-Claude Carrière un exemplaire du recueil de nouvelles qui récompense sa réussite au 3^e concours de nouvelles pour les jeunes de 11 à 25 ans, organisé par le Rectorat de l'Académie de Montpellier et la Région Languedoc-Roussillon. Sa nouvelle "Elle, c'est..." a été écrite en 2004 alors qu'elle était étudiante au lycée Paul Valéry de Sète. L'ouvrage édité sera distribué à Carrefour et à la librairie Sauramps. Souhaitons que cette reconnaissance marque le début d'une carrière à la hauteur de son talent.

État Civil 2006

DÉCÈS

ADNANE El Yazid	30.04.06
ALLARY Jeanne Elise	16.02.06
ALLEGRIINI Pauline	27.05.06
CEREZA Joséphine Philippine	01.01.06
CHIRAT Jeanne	26.05.06
DI RINALDO Antoine	07.01.06
GARGANI Vincent Emile	05.06.06
MARCHAND Suzanne Lucienne	02.01.06
NEGRE Henri Alexandre Xavier	28.05.06
PASCAL Félicité Louise Denise	23.05.06
PINEL FORMAND Raimonda	01.06.06
REDOULES Maurice Marcel	17.01.06
STANZIONE Roland Pierre	24.01.06
VIE Jean-Pierre Barthélémy	26.05.06

TRANSCRIPTION DE DÉCÈS

BEUGNET Yves Jules Henri	(SÈTE)	25.12.05
DOUTEY Claude Charles	(MONTPELLIER)	29.05.06
MATHIEU Yves	(MONTPELLIER)	27.12.05
SANCHEZ Juana Marie	(MONTPELLIER)	23.03.06

MARIAGES

BELVISI Jérôme Marcel Michel	06.05.06
DE DEUS Lucimara	
BOUCHER Gérard Marc	15.06.06
ROMBI Renée Marie-Paule	
COELHO DE SOUZA Erik	10.06.06
SENSAT Véronique Martine Nathalie	
CONSTANT Didier	17.06.06
MALLET Alexa Joséphine Suzanne	
DIAZ Christophe Philippe	13.05.06
ANDRIEU Pascale Marie-Bénédicte	
ESPINOSA Thierry Olivier	10.06.06
MARTINEZ Johanna	
GAUTHIER Bernard André	10.06.06
ROCHFORD Annick Catherine Cécile	
GOUASMI Cédric Malik	11.02.06
RIBAGNAT Virginie Claire Danielle	
LAUX Josian Claude Daniel	03.06.06
LOBO Marie-Hélène	

La vie en rose

Le mois de mai a vu le retour d'une importante colonie de flamands roses au lieu-dit la Moullieire, au bord de la RN 113. Ils sont environ 200 à s'ébattre dans un environnement protégé, leur présence est le signe de la bonne santé écologique de ce milieu.



MARTINENQ louis Henri Jean 20.05.06
CHAUVE Cécile Claude

MONROY Patrick Serge 24.06.06
GUIRADO Céline Julie

MORENVAL Jean-Philippe 24.04.06
PARAN Ghislaine Jeanine

RIBES Jean-Luc 24.06.06
NAVARO Jeanine

RODRIGUEZ Guillaume Robert Joachim Alfred 03.06.06
BRESSON Christel Brigitte Michèle

VALAIZE Luc Marie Augustin Bernard 03.06.06
LE FEL Caroline Claude Martine

VIDAL Alain Albert 28.02.06
VERGNES Magali

NAISSANCES

ANDRE Elise Geneviève Marie 17.03.06

ANGUERA Nello Louis 22.03.06

BOMPARD Barnabé Frédéric Maurice 06.02.06

BORDES Juliette Marie Luce Jeanne 02.06.06

BROUSSOUS Axelle Andréa Suzanne 22.02.06

DAMERDJI Céline Lucy 18.06.06

DONZOVA Kyllian Serge Léo 09.03.06

FARHI Younes Razine 07.04.06

FONCILLAS Noélie Jeanne Yvonne 12.01.06

FOUCHA Noémie Lou 25.02.06

FRAYSSE Dimitri Cyril Jean-Pierre 01.02.06

GABARRE Victoria Inès 11.04.06

GONÇALVES—PROST Jade 02.03.06

HADJ HENNI Sarah Nadia Inés Ayah 16.02.06

HERNANDEZ Thomas Michel François 17.05.06

JAMEAU Ethan David 06.02.06

LAMÔME Corentin Louis Bernard 05.04.06

LEMAN Hugo Maximilien 26.06.06

LOPEZ Axel Nathan Nicolas 21.03.06

MANZANERA Eva Natalia Jeanne 23.01.06

MICELI Charlie Blaise 21.04.06

RENAULT Lola 24.06.06

ROUSSEL Alexy Wyatt 19.06.06

VEGA Axel Raphaël 14.03.06

VIVARES Andy 13.06.06

VONCK Célia 02.03.06

MONTPELLIER

SETE

MONTPELLIER

MONTPELLIER

MONTPELLIER

MONTPELLIER

SETE

SETE

SETE

SETE

GANGES

MONTPELLIER

MONTPELLIER

SETE

SETE

SETE

SETE

MONTPELLIER

SETE

SETE

SETE

SETE

MONTPELLIER

SETE

SETE

Administratif

• Horaire d'accueil à la Mairie :

à partir du 3 juillet 2006 la Mairie sera désormais ouverte de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

• Cartes grises :

pensez à faire votre changement de domicile sur votre carte grise le mois suivant votre déménagement, le non respect de cette obligation pourrait en cas de contrôle vous valoir un PV conséquent...

• Recensement militaire :

Dans le cadre de la journée d'appel de préparation à la défense, les jeunes gens nés entre le 1^{er} juillet 1990 et le 30 septembre 1990 doivent se faire recenser auprès du secrétariat aux heures habituelles d'ouverture, munis du livret de famille et de leur carte nationale d'identité.

• Remaniement du cadastre :

Une permanence téléphonique a été mise en place pour le public par la section topographique départementale :
le vendredi matin au 04 67 07 09 60

• Stationnement :

Suite aux travaux de l'avenue de Bédarieux, la mairie en appel au sens civique des automobiliste poussannais concernant le stationnement gênant en centre ville, en effet le circuit des cars de ramassage scolaire est régulièrement perturbé par des véhicules qui ne respectent pas les interdictions.

Social

• Dépistage :

Le passage du mammo-bus sur Poussan concerne les femmes de 40 à 74 ans. Il sera présent le vendredi 7 et le lundi 10 juillet de 9h à 18h sans interruption place de la Mairie. Si vous ne pouvez pas vous y rendre, vous pouvez prendre rendez-vous dans l'un des centres agréés de votre choix dont vous obtiendrez la liste au N° vert : 0800 131 231 ou sur internet : www.depistages34.asso.fr.

• Mission Locale d'Insertion :

Les permanences de la MLI se tiennent en Mairie de Poussan tous les vendredi matin de 9h à 12h. Tél. 04 67 18 35 97

Repas des aînés

C'est le 16 mai dernier que nos anciens ont été conviés à un grand repas à l'Odéon, en présence de M. le Maire et de nombreux élus de la majorité. Ils étaient près de 300 convives, et ont pu assister au spectacle des enfants des écoles, puis danser jusque tard dans l'après-midi dans une ambiance conviviale et décontractée..



Souvenirs, souvenirs...

Mme Anatole, conseillère municipale, est à la recherche de films sur le carnaval 1976, à vos archives...

Haut Débit Internet

Équipement et éligibilité ADSL de Poussan.



Desserte téléphonique de la commune de Poussan :

La commune de Poussan est desservie par trois centraux téléphoniques : Poussan, Gigean et Bouzigues sur lesquels sont respectivement raccordées 1 931 lignes, 21 lignes et 6 lignes.

Contexte réglementaire :

Le déploiement de l'internet à haut débit n'est pas inscrit dans les obligations de service universel. Néanmoins France Télécom, au travers d'une contribution volontariste, en a fait une priorité stratégique sur l'ensemble du territoire, tant en zones rurales qu'urbaine, à la fois pour le grand public et pour les entreprises. Pour desservir la commune de Poussan en ADSL les 3 centraux ont été équipés aux seuls frais de France Télécom aux périodes suivantes :

- . Gigean : mai 2002
- . Poussan : juin 2004
- . Bouzigues : mars 2005

Éligibilité à l'ADSL :

Aujourd'hui, si l'on se réfère aux normes d'ingénierie en vigueur, sur la base d'un affaiblissement de 80 décibels, le taux d'éligibilité de Poussan à l'ADSL 512k est de 98,37%. Et, sur la base d'un affaiblissement de 50 décibels permettant d'accéder à l'ADSL 2 Mbit/s, cette valeur est de 96%.

Repère :

A la fin 2006, en Languedoc-Roussillon, le taux d'éligibilité à l'ADSL 512k sera de 95% et dans l'Hérault il sera égal à 97%.

Technologies permettant de résoudre les derniers cas d'inéligibilité à l'ADSL :

En Languedoc Roussillon, lorsque tous les centraux seront équipés en ADSL, les « zones d'ombre » représenteront environ 3% de la population, soit l'équivalent de 36 000 lignes inéligibles sur un parc total d'environ 1,2 million de lignes. Parmi les principales causes d'inéligibilité : des lignes "longues", trop éloignées des centraux, générant un affaiblissement trop important ou des équipements réseau incompatibles (ex. : multiplexeurs).

Sur la commune de Poussan, la présence de ce type d'équipement est marginale. Le remplacement peut être envisagé après étude au cas par cas. Mais au préalable, un simple appel au **10 14** (gratuit) permet de fournir des renseignements aux intéressés.

Source :
Direction Régionale France Télécom Languedoc-Roussillon

Mission Locale d'Insertion :

Inauguration de la permanence de Poussan

Ambiance conviviale et sérieuse à la fois, ce 12 mai à l'Hôtel de Ville de Poussan.



Était inauguré la permanence hebdomadaire que la jeune Mission Locale d'Insertion (MLI) des jeunes du Bassin de Thau va désormais tenir en mairie chaque vendredi matin de 9 heures à 12 heures. Plusieurs élus et responsables associatifs, ainsi que de nombreux membres des services sociaux, étaient présents.

Le maire, Jacques ADGE, a rappelé tout l'intérêt d'une MLI pour accompagner les jeunes gens et les jeunes filles qui le souhaitent dans ce moment délicat de la vie où se conjuguent le passage à l'âge adulte, la recherche d'une bonne intégration sociale et celle d'une orientation professionnelle réussie.

Evoquant son expérience d'artisan ayant accueilli de nombreux apprentis dans son entreprise, il soulignait les diverses initiatives de la municipalité au profit de la jeunesse poussannaise.

Alors que Mme Yolande PUGLISI, Maire Adjoint au social, insistait sur la qualité du partenariat que la MLI permet de mettre en œuvre, MM. Arrouy et Lavabre, vice-présidents de la structure et représentant le président Bouldoire empêché, mirent l'accent sur leur volonté de proximité avec les jeunes de notre territoire.

Ils se félicitèrent de l'accueil reçu à Poussan, où le bureau de permanence permet un travail respectueux de la nécessaire confidentialité des entretiens.

MM. Robinet, directeur de la MLI et Camain, responsable de son antenne du Nord du Bassin de Thau, exposèrent quelques unes des modalités d'intervention de la MLI auprès des jeunes, en souhaitant faire périodiquement le point avec tous les responsables locaux chargés de la jeunesse et des questions sociales.

Un sympathique verre de l'amitié permettait de prolonger les conversations et de poser diverses questions comme celle de la difficile mobilité des jeunes, qui ont parfois du mal à prendre certains emplois éloignés de leur domicile, faute de moyens de transport appropriés.